



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95609>

Département(s) de publication : **57, 67, 68, 54, 88**

Annonce n° **24-95609**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Voies navigables de France

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13001779101362

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57, 67, 68, 54, 88

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Julie MARCHI

Adresse mail du contact : Julie.marchi@vnf.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 760642952

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Modernisation de l'aqueduc d'alimentation entre les cornées de Gondrexange et du Gros Etang

Code CPV principal - Descripteur principal : 45220000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Modernisation de l'aqueduc d'alimentation entre les cornées de Gondrexange et du Gros Etang L'aqueduc sous fluvial faisant le lien entre la cornée du Gros étang et la cornée de la Plage, est situé au PK 0,153 du canal de la Sarre, sur la commune de Gondrexange (coordonnées GPS 48.700580, 6.911197).

Lieu principal d'exécution du marché : 57815 Gondrexange

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 440000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les visites se dérouleront les jours suivants : - Le 05/09/2024 à 10h00 - Le 11/09/2024 à 10h00 - Le 11/09/2024 à 13h30 Le candidat devra respecter un délai de prévenance d'au moins 24 heures par PLACE, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Autres informations complémentaires : Mesures d'exclusion à l'appréciation du pouvoir adjudicateur?: En application de l'article R.2111-2 du code de la commande publique, afin que la concurrence ne soit pas faussée, le pouvoir adjudicateur respectera la règle suivante?: tout candidat participant à la présente procédure de passation du marché et qui aurait eu accès à des informations ignorées par d'autres candidats ou soumissionnaires, en raison de sa participation préalable, directe ou indirecte, à la préparation de cette procédure, sera exclu de la procédure de passation lorsqu'il ne pourra être remédié à cette situation par d'autres moyens conformément aux dispositions du 2° de l'article?L. 2141-8. L'offre sera jugée irrégulière, irrégularisable et ne sera pas analysée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/08/2024